

L'OMT publie un nouveau rapport de synthèse consacré aux restrictions sur les voyages liées à la pandémie

Madrid (Espagne), 9 mai 2023 : L'OMT se félicite que la phase d'urgence de santé publique soit déclarée terminée pour la COVID-19 et publie, à l'occasion de cette annonce, un bilan consacré aux restrictions sur les voyages mises en place face à la pandémie.

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a jugé que la COVID-19 est maintenant un problème de santé établi et à caractère persistant qui ne constitue plus une urgence de santé publique de portée internationale. **C'est une étape majeure qui est franchie dans la lutte mondiale contre le virus.** Dans ce contexte, l'OMT fait paraître une **analyse de la mise en place et de la levée des restrictions sur les voyages** à toutes les étapes de la phase d'urgence de la pandémie : *"The end of COVID-19 travel restrictions: Summary of findings from the COVID-19 related travel restrictions reports"*. Ce rapport fait la synthèse des **grandes conclusions des 11 rapports** publiés par l'OMT sur cette question en tant qu'institution spécialisée des Nations Unies pour le tourisme.

Piloter le tourisme pour traverser la crise

Pendant toute la durée de la pandémie de COVID-19, ces rapports ont fourni au secteur du tourisme mondial des **points de situation et des orientations en temps utile** concernant les restrictions sur les voyages, en examinant les facteurs entrés en jeu comme le poids économique du tourisme, l'indice de performance environnementale et un indicateur spécifique relatif à la santé et l'hygiène, et en regroupant les destinations par blocs économiques. Cela a permis une analyse plus approfondie de la relation entre les restrictions sur les voyages et les questions de durabilité.

Le Secrétaire général de l'OMT, Zurab Pololikashvili, a déclaré : « Nous saluons la décision de l'OMS de ne plus considérer la COVID-19 comme une situation d'urgence. C'est un message important et il convient de prendre un peu de recul pour réfléchir aux moyens de surmonter les défis uniquement par la collaboration. Nous devons faire en sorte de tirer les enseignements de cette phase de la pandémie, y compris en ce qui concerne les restrictions sur les voyages. Ce nouveau rapport de l'OMT va nous aider dans cette démarche et il marquera une étape importante dans l'action de l'OMT pour guider le secteur tout au long de cette période sans précédent. »

Restrictions sur les voyages : des interventions variées et dynamiques

Les conclusions mettent au jour la **variété des interventions engagées par les destinations à travers le monde** pour ce qui est des restrictions sur les voyages. Elles font apparaître que celles ayant une meilleure performance environnementale, des normes plus élevées de santé et d'hygiène et une plus forte dépendance à l'égard du tourisme ont eu tendance à lever les restrictions sur les voyages plus tôt, ce qui a permis une **reprise plus rapide** des arrivées de touristes internationaux. À l'inverse, les économies émergentes et les petits États insulaires en développement (PEID) ont souvent imposé une fermeture totale des frontières plus rapidement, qui a duré plus longtemps, et ont soumis les voyageurs à des exigences supplémentaires.

Le nouveau rapport fournit un aperçu de l'évolution des restrictions sur les voyages, qui ont atteint un **pic en mai 2020 : 75 % de toutes les destinations** dans le monde avaient complètement fermé leurs frontières, entraînant une paralysie presque totale du tourisme international. À mesure que la connaissance du virus s'est améliorée, il a été possible d'adopter une approche davantage fondée sur les risques et les mesures de fermeture complète des frontières ont pu céder la place à d'autres mesures, plus souples, comme les obligations de dépistage et de vaccination pour les touristes.

Enfin, ce nouveau rapport expose la situation actuelle, montrant que la quasi-totalité des destinations ont levé les restrictions sur les voyages liées à la COVID-19. Toutefois, en date du 22 mars 2023, 18 destinations exigeaient encore un certificat de vaccination comme condition d'entrée, ce qui n'est pas conforme aux dispositions du Règlement sanitaire international ni aux recommandations temporaires actuelles de l'OMS. L'OMT continuera de suivre la situation en étroite coopération avec l'OMS.

Constatant les vulnérabilités mises au jour par la pandémie, l'OMT souligne la nécessité d'une réévaluation d'ensemble des restrictions sur les voyages, des stratégies de redressement et de l'imbrication complexe de l'environnement, de la santé et du tourisme.

Liens utiles :

[Quinzième réunion du Comité d'urgence du Règlement sanitaire international concernant la pandémie de COVID-19](#)

[Rapports de l'OMT consacrés aux restrictions sur les voyages](#)

["The end of COVID-19 travel restrictions: Summary of findings from the COVID-19 related travel restrictions reports"](#)

[UNWTO IATA Destination Tracker](#)